

## Vitesse 2021 en région montoise



La vitesse concrétise l'art du consensus qui, à vrai dire, n'est autre que la recherche d'un consentement délicat à mettre sur pied tant les egos, les intérêts, les savoir-faire, les implantations, les distances de vol... divergent et, par injonction, incarnent des obstacles parfois insurmontables.

### ➤ Il faut savoir !

**Généralité.** Après avoir recherché tout un temps le contexte sportif lui séant le mieux, le lâcher montois cultive désormais la stabilité. Mais ouvrir les frontières est devenu une nécessité pour tout lâcher qui, pour diverses raisons dont la recherche d'une « clientèle » en période restrictive, ne peut désormais plus se cantonner à une seule région voire à une seule province, le Hainaut pour la circonstance dans la thématique à l'étude.

Sujet du présent dossier, le lâcher montois 2021 associe en partie le Hainaut aux deux Brabant. Il ne contredit pas le constat effectué lors des analyses de ses homologues dans le Tournaisis et en région Ath-Lessines. Pour rappel, celui de la « *Contrée des Cinq Clochers* » reprend dans sa zone de participation quatre localités de la Flandre occidentale, ceux d'Ath-Lessines réalisent des incursions plus marquées en Flandre orientale (onze localités) qu'en Brabant flamand (deux communes).

### ➤ Deux acteurs dans le lâcher

#### - Association **Le Renouveau-Bierghes**

**Sociétés :** « *Le Progrès* », Bierghes ; « *Le Ramier* », Blaugies ; « *L'Entente* » Braine-le-Comte ; « *Le Progrès* », Ghlin ; « *Les Vainqueurs* », Herchies ; « *Le Rapide* », Masnuy ; « *L'Alliance Colombophile Sillienne* », Silly ; « *Le Carrier Bleu* », Soignies.

**Comité :** André Steenhaut, Bassilly, président ;  
Ludmila Reingaerd, Bassilly, secrétaire ;  
Francis Hogne, Braine-le-Comte, trésorier.

#### - **Groupement des Quatre**

**Société :** « *Les Rapides sans Peur* », Petit-Enghien

**Comité :** Joseph Deboyer, Petit-Enghien, président ;  
Serge Peeters, Enghien, secrétaire ;

## ➤ Particularités

**Association Le Renouveau-Bierghes.** Célébrant en 2021 sa troisième année d'existence, cette association, créée pour entre autres éviter d'appliquer des amendements apportés à la réglementation des zones de participation, a mis un terme à la transhumance colombophile datant de plusieurs saisons du « *Progrès* », de Bierghes, en Brabant wallon. Et pourtant, en fin 2018, « *Le Renouveau* », qui disposait d'un lâcher lui réservé, ne souhaitait pas compromettre tous les efforts réalisés en amont pour acquérir un équilibre sportif stable après plusieurs années de recherche.

L'« *Association Le Renouveau Bierghes* » n'admet aucun supplémentaire depuis sa création, reconduit une épreuve générale classée par trois, toujours assortie des trois doublages que sont « *L'Espoir* », « *La Collégiale* » et « *Le Progrès* » classifiant par deux. Les rayons des doublages s'imbriquant, les amateurs ne peuvent engager leurs pigeons que dans un seul. Huit sociétés, sept hennuyères et une brabançonne, sont recensées dans la composante la plus imposante du lâcher montois. En premier lieu, celles de Blaugies, Ghlin, Herchies et Silly qui composent « *L'Espoir* » hennuyer. Ensuite, celles de Braine-le-Comte, Masnuy-Saint-Jean et Soignies qui, de leur côté, déterminent « *La Collégiale* », devenue exclusivement hennuyère depuis le départ de Nivelles (N.B. : à une certaine époque, les présences conjointes de la Collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles et de la Collégiale Saint-Vincent de Soignies furent à l'origine de la dénomination retenue). Et enfin la brabançonne wallonne de *Bierghes*, orpheline de Saintes qui a cessé.

**Petit-Enghien.** Jadis compagnon de vol du samedi sur la ligne de l'est provenant de l'ancienne section de Lessines, Petit-Enghien, classant par deux, a été « *versé* » par injonction provinciale dans le lâcher montois.

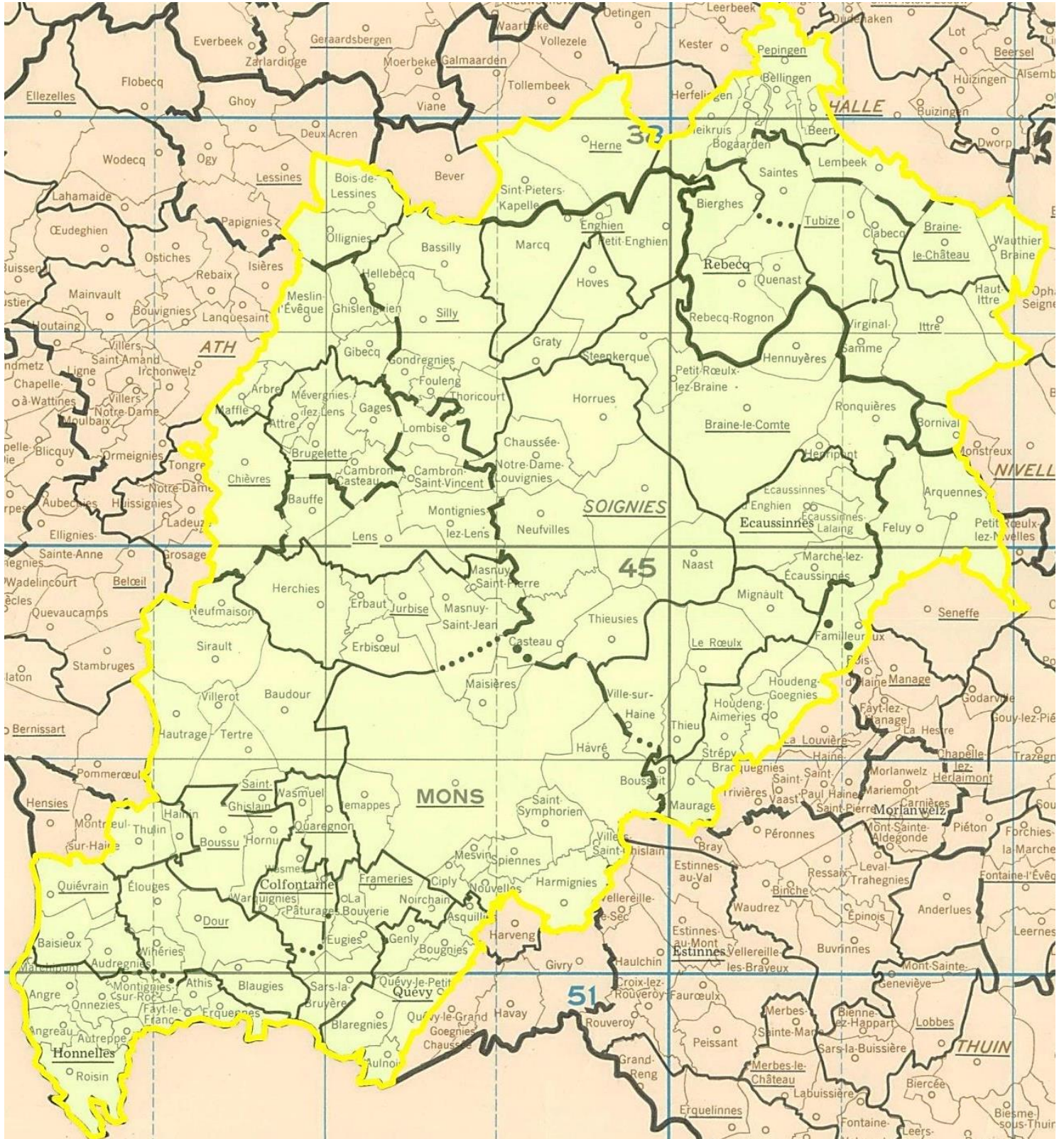
**Divergence.** Si les deux acteurs du lâcher montois proposent chacun une même zone de participation en petite et grande vitesse, Petit-Enghien compose un itinéraire axé quasi exclusivement sur Niergnies ou Noyon. Toutefois juillet et le premier week-end constitue pour lui l'exception avec la reprise de quatre Pont-Sainte-Maxence et de deux Ecoeu.

## ➤ Etapes

Quatre étapes, Ecoeu, Niergnies, Noyon et Pont-Sainte-Maxence, composent l'itinéraire du « *Renouveau* ». Trois d'entre elles, Niergnies, Noyon et Pont-Sainte-Maxence sont situées en Hauts-de-France, la première dans le département du Nord, les deux autres dans celui de l'Oise. Ecoeu, la quatrième, est une commune française située dans le département du Val-d'Oise en région Île-de-France.



➤ Un lâcher de 45,6 km de largeur et de 49,8 km de profondeur



→ Le lâcher de vitesse 2021 sur l'aile droite de la région Ath- Lessines

## ➤ Le pourtour du lâcher

Quiévrain, Thulin, Hautrage, Sirault, Neufmaison, Chièvres, Maffle, Meslin-l'Evêque, Ollignies, Bois-de-Lessines, Bassilly, Sint-Pieters-Kapelle, Herne, Heikruis, Bogaarden, Pepingen, Beert, Lembeek, Braine-le-Château, Wauthier-Braine, Haut-Ittre, Ittre, Bornival, Arquennes, Feluy, Familleureux, Houdeng-Goegnies, Houdeng-Aimeries, Strépy-Bracquegnies, Maurage, Havré, Villers-Saint-Ghislain, Harmignies, Nouvelles, Asquillies, Bougnies, Quévy-le-Petit, Aulnois, Blaregnies, Sars-la-Bruyère, **Blaugies**, Erquennes, Fayt-le-Franc, Autreppe, Roisin, Angreau, Angre, Marchipont, Baisieux.

## ➤ Le listing des localités reprises citées par ordre alphabétique

Angre, Angreau, Arbre, Arquennes, Asquillies, Athis, Attre, Audregnies, Aulnois, Autreppe, Baisieux, Bassilly, Baudour, Bauffe, Beert, Bellingen, **Bierghes**, Blaregnies, **Blaugies**, Bogaarden, Bois-de-Lessines, Bornival, Bougnies, Boussoit, Boussu, Braine-le-Château, **Braine-le-Comte**, Brugelette, Cambron-Casteau, Cambron-Saint-Vincent, Casteau, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, Chièvres, Cibly, Clabecq, Dour, Ecaussines d'Enghien, Ecaussines-Lalaing, Elouges, Enghien, Erbaut, Erbisoeul, Erquennes, Eugies, Familleureux, Fayt-le-Franc, Feluy, Fouleng, Frameries, Gages, Genly, Ghislenghien, **Ghlin**, Gibecq, Gondregnies, Graty, Hainin, Harmignies, Haut-Ittre, Hautrage, Havré, Heikruis, Hellebecq, Hennuyères, Henripont, **Herchies**, Herne, Hornu, Horrues, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, Hoves, Ittre, Jemappes, Jurbise, La Bouverie, Le Roeulx, Lembeek, Lens, Lombise, Maffle, Maisières, Marche-lez-Ecaussines, Marchipont, Marcq, **Masnuy-Saint-Jean**, Masnuy-Saint-Pierre, Maurage, Meslin-l'Evêque, Mesvin, Mévergnies-lez-Lens, Mignault, Mons, Montignies-lez-Lens, Montignies-sur-Roc, Naast, Neufmaison, Neufvilles, Noirchain, Nouvelles, Ollignies, Onnezies, Paturages, Pepingen, **Petit-Enghien**, Petit-Roeulx-lez-Braine, Quaregnon, Quenast, Quévy-le-Petit, Quiévrain, Rebecq-Rognon, Roisin, Ronquières, Saint-Ghislain, Saint-Symphorien, Saintes, Sars-la-Bruyère, **Silly**, Sint-Pieters-Kapelle, Sirault, **Soignies**, Spiennes, Steenkerque, Strépy-Bracquegnies, Tertre, Thieu, Thieusies, Thoricourt, Thulin, Tubize, Villerot, Ville-sur-Haine, Villers-Saint-Ghislain, Virginal-Samme, Warquignies, Wasmes, Wasmuel, Wauthier-Braine, Wihéries.

### Particularité :

- Le lâcher 2021 dont la profondeur surclasse la largeur est une reconduction textuelle de celui de 2020.



✓ Association « Le Renouveau – Le Progrès »

Le pourtour de la zone de participation :

Quiévrain, Thulin, Hautrage, Sirault, Neufmaison, Chièvres, Maffle, Meslin-l'Évêque, Ollignies, Bois-de-Lessines, Bassilly, Marcq, Enghien, Petit-Enghien, Heikruis, Bogaarden, Pepingen, Bellingen, Lembeek, Braine-le-Château, Wauthier-Braine, Haut-Ittre, Ittre, Bornival, Arquennes, Feluy, Familleureux, Houdeng-Goegnies, Houdeng-Aimeries, Strépy-Bracquegnies, Maurage, Havré, Villers-Saint-Ghislain, Harmignies, Nouvelles, Asquillies, Bougnies, Quévy-le-Petit, Aulnois, Blaregnies, Sars-la-Bruyère, **Blaugies**, Erquennes, Fayt-le-Franc, Autreppe, Roisin, Angreau, Angre, Marchipont, Baisieux.

Le listing des localités reprises citées par ordre alphabétique :

Angre, Angreau, Arbre, Arquennes, Asquillies, Athis, Attre, Audregnies, Aulnois, Autreppe, Baisieux, Bassilly, Baudour, Bauffe, Bellingen, **Bierghes**, Blaregnies, **Blaugies**, Bois-de-Lessines, Bogaarden, Bornival, Bougnies, Bousoit, Boussu, Braine-le-Château, **Braine-le-Comte**, Brugelette, Cambron-Casteau, Cambron-Saint-Vincent, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, Chièvres, Cibly, Clabecq, Dour, Ecaussines d'Enghien, Ecaussines-Lalaing, Elouges, Enghien, Erbaut, Erbisoeul, Erquennes, Eugies, Familleureux, Fayt-le-Franc, Feluy, Fouleng, Frameries, Gages, Genly, Ghislenghien, **Ghlin**, Gibecq, Gondregnies, Graty, Hainin, Harmignies, Haut-Ittre, Hautrage, Havré, Heikruis, Hellebecq, Hennuyères, Henripont, **Herchies**, Hornu, Horrues, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, Hoves, Ittre, Jemappes, Jurbise, La Bouverie, Le Roeulx, Lembeek, Lens, Lombise, Maffle, Maisières, Marche-lez-Ecaussines, Marchipont, Marcq, **Masnuy-Saint-Jean**, Masnuy-Saint-Pierre, Maurage, Meslin-l'Évêque, Mesvin, Mévergnies-lez-Lens, Mignault, Mons, Montignies-lez-Lens, Montignies-sur-Roc, Naast, Neufmaison, Neufvilles, Noirchain, Nouvelles, Ollignies, Onnezies, Paturages, Petit-Enghien, Pepingen, Petit-Roeulx-lez-Braine, Quaregnon, Quenast, Quévy-le-Petit, Quiévrain, Rebecq-Rognon, Roisin, Ronquières, Saintes, Saint-Ghislain, Saint-Symphorien, Sars-la-Bruyère, **Silly**, Sirault, **Soignies**, Spiennes, Steenkerque, Strépy-Bracquegnies, Tertre, Thieu, Thieusies, Thoricourt, Thulin, Tubize, Villerot, Ville-sur-Haine, Villers-Saint-Ghislain, Virginal-Samme, Warquignies, Wasmes, Wasmuel, Wauthier-Braine, Wihéries.

Particularités :

- La zone de participation est une reconduction textuelle de celle de 2020.
- Les 135 localités qui la composent relèvent à raison de 5 du Brabant flamand, de 11 du Brabant wallon et de 119 du Hainaut.
- Les sept sociétés sont « *dispatchées* » dans la zone de participation délimitée sur le « *devant* » par la frontière française de Quiévrain à Aulnois. Blaugies constitue un point d'entrée sur le territoire belge, Herchies relève de l'aile gauche au même titre que Silly dans une moindre mesure. Ghlin et Masnuy-Saint-Jean flirtent avec l'axe central. Les limitrophes Braine-le-Comte et Soignies sont implantés sur l'aile droite. Bierghes, qui propose les plus longues distances de vol, se situe sur le prolongement de l'axe passant par Ghlin et Masnuy-Saint-Jean.

## Les doublages

### « La Collégiale » :

Sociétés : « *L'Entente* » Braine-le-Comte ; « *Le Rapide* », Masnuy ; « *Le Carrier Bleu* », Soignies.

### Le pourtour de la zone de participation :

Eugies, La Bouverie, Quaregnon, Saint-Ghislain, Baudour, Herchies, Lens, Cambron-Casteau, Gages, Gondregnies, Silly, Marcq, Enghien, Petit-Enghien, Bierghes, Saintes, Tubize, Clabecq, Braine-le-Château, Haut-Ittre, Ittre, Bornival, Arquennes, Feluy, Familleureux, Houdeng-Goegnies, Houdeng-Aimeries, Strépy-Bracquegnies, Maurage, Havré, Villers-Saint-Ghislain, Harmignies, Nouvelles, Asquillies, Bougnies, Genly.

### Le listing des localités reprises citées par ordre alphabétique :

Arquennes, Asquillies, Baudour, Bierghes, Bornival, Bougnies, Boussoit, Braine-le-Château, Braine-le-Comte, Cambron-Casteau, Cambron-Saint-Vincent, Casteau, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, Cibly, Clabecq, Ecaussines-d'Enghien, Ecaussines-Lalaing, Enghien, Erbaut, Erbisoeul, Eugies, Familleureux, Feluy, Fouleng, Frameries, Gages, Genly, Gondregnies, Graty, Harmignies, Haut-Ittre, Havré, Hennuyères, Henripont, Herchies, Horrues, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, Hoves, Ittre, Jemappes, Jurbise, La Bouverie, Le Roeulx, Lens, Lombise, Maisières, Marche-lez-Ecaussines, Marcq, Masnuy-Saint-Jean, Masnuy-Saint-Pierre, Maurage, Mignault, Mons, Montignies-lez-Lens, Mesvin, Naast, Neufvilles, Noirchain, Nouvelles, Petit-Enghien, Petit-Roeulx-lez-Braine, Quaregnon, Quenast, Rebecq-Rognon, Ronquières, Saint-Ghislain, Saint-Symphorien, Saintes, Silly, Soignies, Spiennes, Steenkerque, Strépy-Bracquegnies, Thieu, Thieusies, Thoricourt, Tubize, Ville-sur-Haine, Villers-Saint-Ghislain, Virginal-Samme.

### « L'Espoir » :

Sociétés : « *Le Ramier* », Blaugies ; « *Le Progrès* », Ghlin ; « *Les Vainqueurs* », Herchies ; « *L'Alliance Colombophile Sillienne* », Silly ; « *Le Carrier Bleu* », Soignies.

### Le pourtour de la zone de participation :

Quiévrain, Thulin, Hautrage, Sirault, Neufmaison, Chièvres, Maffle, Meslin-l'Evêque, Ollignies, Bois-de-Lessines, Bassilly, Marcq, Enghien, Petit-Enghien, Bierghes, Steenkerque, Petit-Roeulx-lez-Braine, Braine-le-Comte, Ecaussines-d'Enghien, Mignault, Houdeng-Aimeries, Strépy-Bracquegnies, Maurage, Havré, Villers-Saint-Ghislain, Harmignies, Nouvelles, Asquillies, Bougnies, Quévy-le-Petit, Aulnois, Blaregnies, Sars-la-Bruyère, Blaugies, Erquennes, Fayt-le-Franc, Autreppe, Roisin, Angreau, Angre, Marchipont, Baisieux.

### Le listing des localités reprises citées par ordre alphabétique :

Asquillies, Angre, Arbre, Angreau, Athis, Attre, Audregnies, Aulnois, Autreppe, Baisieux, Bassilly, Baudour, Bauffe, Bierghes, Blaregnies, Blaugies, Bois-de-Lessines, Bougnies, Boussoit, Boussu, Braine-le-Comte, Brugelette, Cambron-Casteau, Cambron-Saint-Vincent, Casteau, Cibly, Chaussée-Notre-

Dame-Louvignies, Chièvres, Dour, Ecaussines-d'Enghien, Elouges, Enghien, Erbaut, Erbisoeul, Erquennes, Eugies, Fayt-le-Franc, Fouleng, Frameries, Gages, Genly, Ghislenghien, Gibecq, Gondregnies, Graty, Hainin, Harmignies, Hautrage, Havré, Hellebecq, Herchies, Hornu, Horrues, Houdeng-Aimeries, Hoves, Jemappes, Jurbise, La Bouverie, Le Roeulx, Lens, Lombise, Maffle, Maisières, Marchipont, Marcq, Masnuy-Saint-Jean, Masnuy-Saint-Pierre, Maurage, Meslin-l'Evêque, Mesvin, Mévergnies-lez-Lens, Mignault, Mons, Montignies-lez-Lens, Montignies-sur-Roc, Naast, Neufmaison, Neufvilles, Noirchain, Nouvelles, Ollignies, Onnezies, Pâturages, Petit-Enghien, Petit-Roeulx-lez-Braine, Quaregnon, Quévy-le-Petit, Quiévrain, Roisin, Saint-Ghislain, Saint-Symphorien, Sars-la-Bruyère, Silly, Sirault, Soignies, Spiennes, Steenkerque, Strépy-Bracquenies, Tertre, Thieu, Thieusies, Thoricourt, Thulin, Ville-sur-Haine, Villers-Saint-Ghislain, Villerot, Warquignies, Wasmes, Wasmuel, Wihéries.

#### « Bierghes » :

Société : « *Le Progrès* », Bierghes.

#### Le pourtour de la zone de participation :

Marcq, Enghien, Petit-Enghien, Heikruis, Bogaarden, Pepingen, Bellingen, Lembeek, Braine-le-Château, Wauthier-Braine, Haut-Ittre, Ittre, Virginal-Samme, Hennuyères, Rebecq-Rognon, Petit-Roeulx-lez-Braine, Horrues, Graty.

#### Le listing des localités reprises citées par ordre alphabétique :

Bellingen, Bierghes, Bogaarden, Braine-le-Château, Clabecq, Enghien, Graty, Haut-Ittre, Heikruis, Hennuyères, Horrues, Hoves, Ittre, Lembeek, Marcq, Pepingen, Petit-Enghien, Petit-Roeulx-lez-Braine, Quenast, Rebecq-Rognon, Saintes, Steenkerque, Tubize, Virginal-Samme, Wauthier-Braine.

#### ✓ « *Groupe des Quatre* »

#### Le pourtour de la zone de participation :

Silly, Bassilly, Sint-Pieters-Kapelle, Herne, Heikruis, Bogaarden, Pepingen, Beert, Lembeek, Braine le Château, Ittre, Ronquières, Braine-le-Comte, Naast, Soignies, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, Horrues, Graty.

#### Le listing des localités reprises citées par ordre alphabétique :

Bassilly, Beert, Bellingen, Bierghes, Bogaarden, Braine-le-Château, Braine-le-Comte, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, Clabecq, Enghien, Graty, Heikruis, Hennuyères, Herne, Horrues, Hoves, Ittre, Lembeek, Marcq, Naast, Pepingen, **Petit-Enghien**, Petit-Roeulx-lez-Braine, Quenast, Rebecq-Rognon, Ronquières, Saintes, Silly, Sint-Pieters-Kapelle, Soignies, Steenkerque, Tubize, Virginal-Samme.

#### Particularités :

- La zone de participation est une reconduction textuelle de celle de 2020

- Les 33 localités qui la composent relèvent à raison de 8 du Brabant flamand, de 9 du Brabant wallon et de 16 du Hainaut.
- Le « *Groupement des Quatre* » est une enclave de « *L'Association Le Renouveau-Bierghes* ». Seules, les trois communes de Beert, d'Herne et de Sint-Pieters-Kapelle apportent une note divergente.